

*Fondée en 1954, les Établissements PELLETIER sont spécialisés dans les travaux de constructions métalliques, couverture, bardage et désamiantage.*

*Les Établissements PELLETIER interviennent lors de constructions neuves ou travaux de rénovations principalement pour le compte d'acteurs privés (Industrie, Commerce, Agriculture...)*

*Dans le cadre de son accroissement d'activité, les Établissements PELLETIER recherchent aujourd'hui des :*

### **DESAMIANTEURS et DESAMIANTEURS COUVREURS H/F**

#### **Votre mission :**

Sous la responsabilité du Chef de Chantier, vous assurerez les tâches suivantes :

##### Désamiantage :

- Signaler et baliser le chantier
- Effectuer les travaux préparatoires du chantier de désamiantage (manutention)
- Confiner le chantier de désamiantage
- Mettre en dépression la zone de travail
- Vérifier l'étanchéité du confinement
- Conditionner et évacuer les déchets et les matériaux selon les procédures et instructions
- Participer au nettoyage final du chantier
- Retirer les éléments contenant de l'amiante

##### Couverture :

- Dépose de l'existant
- pose de liteaux...
- pose bacs aciers, fibrociments, panneaux sandwich, tuiles, ...
- mise en place de l'isolation
- pose de gouttières et descentes d'EP
- travailler en hauteur
- utiliser les échafaudages

#### **Votre Profil :**

Vous avez impérativement de 2 à 5 ans d'expérience dans le secteur du désamiantage et/ou de désamiantage et de repose de Couverture.

Vous possédez des connaissances dans le domaine couverture.

Vous acceptez des déplacements

#### **Conditions d'emploi :**

Contrat : CDI

Salaire selon compétences et expériences - Primes ponctuelles

Avantages : Mutuelle Santé, Formations, Indemnités de trajets, Paniers

Poste basé à Rom (79) - Déplacements en région

#### **Référence**

23121910116

#### **Date de publication**

19/12/23

#### **Entreprise**

Etablissements Pelletier

#### **Région**

Nouvelle-aquitaine

#### **Ville**

Rom

#### **Secteur**

Bâtiment

#### **Type de contrat**

- Temps plein
- CDI